



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2014-10-14

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, tenue à la salle du Centre civique de Cap-aux-Meules, le 14 octobre 2014 à 19 h, sous la présidence de Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, président du conseil d'agglomération et maire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
M<sup>me</sup> Rose Elmonde Clarke, mairesse de la Municipalité de Grosse-Île  
M. Léon Déraspe, conseiller du village de L'Étang-du-Nord  
M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert  
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée  
M. Jean-Mathieu Poirier, conseiller du village de Havre-aux-Maisons  
M. Gaétan Richard, conseiller du village de Grande-Entrée

Sont aussi présents :

M. Hubert Poirier, directeur général  
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

Une vingtaine de personnes assistent également à la séance.

**A1410-187**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président, Jonathan Lapierre, procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

**A1410-188**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Jean-Mathieu Poirier, appuyée par Germain Leblanc,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 septembre 2014
4. Rapport des comités
5. Approbation des comptes à payer
6. Correspondance
7. Services municipaux
  - 7.1 Administration
    - 7.1.1 Office municipal d'habitation – Représentation municipale au sein du conseil d'administration
    - 7.1.2 Office municipal d'habitation – Approbation des révisions budgétaires
    - 7.1.3 Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Appui par le biais de la Fédération canadienne des municipalités
  - 7.2 Finances
    - 7.2.1 Autorisation d'emprunt au fonds de roulement – Acquisition et réparation d'équipements de déneigement



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2014-10-14

- 7.3 Ressources humaines
  - 7.3.1 Embauche de personnel – Agents d'information au guide de tri – Territoire de Grosse-Île
- 7.4 Services techniques et des réseaux publics
  - 7.4.1 Rapport et dépôt de soumissions – Appel d'offres n° 224 – Attribution de contrat – Fourniture et installation d'un abri à sel
- 7.5 Hygiène du milieu, des bâtiments et de la sécurité publique
  - 7.5.1 Rapport et dépôt de soumissions – Appel d'offres n° 206 – Attribution de contrat – Acquisition d'un broyeur mobile
  - 7.5.2 Rapport et dépôt de soumissions – Appel d'offres n° 219 – Acquisition d'une trémie
- 7.6 Développement du milieu et aménagement du territoire
  - 7.6.1 Nomination d'un représentant du secteur commerce, affaires et services – Conseil d'administration du CLD
  - 7.6.2 Autorisation de signature – Avenant 2014-003 au protocole d'entente – Appui technique – Stratégie énergétique des Îles-de-la-Madeleine
- 7.7 Réglementation municipale
  - 7.7.1 Règlement n° A-2014-03 – Dépôt du procès-verbal de correction
- 8. Affaires diverses
- 9. Période de questions
- 10. Clôture de la séance

**A1410-189**

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENU LE 9 SEPTEMBRE 2014**

Les membres du conseil d'agglomération ont préalablement reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 septembre dernier.

Sur une proposition de Rose Elmonde Clarke, appuyée par Richard Leblanc, il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'approuver ce procès-verbal tel qu'il a été rédigé.

**A1410-190**

### **RAPPORT DES COMITÉS**

Aucun rapport concernant les divers comités n'est présenté.

**A1410-190-A**

### **APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

La liste des comptes à payer pour la période du 28 août au 30 septembre 2014 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

Sur une proposition de Gaétan Richard, appuyée par Germain Leblanc, il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'approuver le paiement de ces dépenses pour un total de 5 108 463,08 \$.



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2014-10-14

**A1410-190-B**

### **CORRESPONDANCE**

Le président passe en revue les points inscrits à la liste de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire. Les membres du conseil d'agglomération en ont pris connaissance et celle-ci est déposée au registre de la correspondance de la municipalité.

### **SERVICES MUNICIPAUX**

#### **ADMINISTRATION**

**A1410-191**

#### **Office municipal d'habitation – Représentation municipale au sein du conseil d'administration**

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'agglomération a procédé, le 19 novembre 2013, à la nomination de deux élus, soit les conseillers Léon Déraspe et Germain Leblanc, comme représentants au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, Hubert Poirier, siège également à ce comité et qu'il y a lieu d'officialiser sa nomination par voie de résolution;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Gaétan Richard,  
appuyée par Jean-Mathieu Poirier,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

de confirmer à l'Office municipal d'habitation la nomination de ces trois personnes à titre de représentants municipaux au sein du conseil d'administration.

**A1410-192**

#### **Office municipal d'habitation – Approbation des révisions budgétaires**

CONSIDÉRANT QUE l'Office municipal d'habitation a soumis à la Société d'habitation du Québec une révision de ses prévisions budgétaires de 2014;

CONSIDÉRANT QUE deux rapports présentant le budget révisé, un premier daté du 29 août et un second du 18 septembre 2014 ont été déposés au conseil pour approbation;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Germain Leblanc,  
appuyée par Gaétan Richard,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'approuver les révisions budgétaires soumises pour approbation les 29 août et 18 septembre 2014 par l'Office municipal d'habitation dont la contribution municipale prévue correspond à 10 % du déficit d'opération.



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2014-10-14

**A1410-193**

### **Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Appui par le biais de la Fédération canadienne des municipalités**

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada sabre dans les services postaux en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations satisfaisantes concernant la restructuration, empêchant ainsi les personnes les plus touchées de s'exprimer;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Jean-Mathieu Poirier,  
appuyée par Gaétan Richard,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine demande à la ministre responsable de Postes Canada et au gouvernement fédéral l'annulation des changements annoncés dans les services postaux du Canada et la mise en place de nouvelles mesures visant à accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

que le conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

### **FINANCES**

**A1410-194**

### **Autorisation d'emprunt au fonds de roulement – Acquisition et réparation d'équipements de déneigement**

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite acquérir de l'équipement de déneigement et effectuer des travaux de réparation à certains véhicules et machineries;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'agglomération peut, en vertu du règlement n° A-2010-11, emprunter, par résolution, au fonds de roulement les deniers requis pour des dépenses d'immobilisation;



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2014-10-14

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Léon Déraspe,  
appuyée par Richard, Leblanc,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil d'agglomération autorise un emprunt de 150 000 \$ au fonds de roulement relativement à l'achat d'un souffleur à neige et à la réparation de certains véhicules et machineries;

que le remboursement de cette dépense s'effectue sur une période de dix ans, conformément au règlement n° A-2010-11.

### RESSOURCES HUMAINES

A1410-195

#### Embauche de personnel – Agents d'information au guide de tri – Territoire de Grosse-Île

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a procédé, le 23 juillet 2014, à un appel de candidatures par affichage externe en vue de recruter deux agents d'information au guide de tri pour le territoire de Grosse-Île;

CONSIDÉRANT QUE parmi les neuf candidatures reçues, quatre candidats ont été convoqués pour une entrevue individuelle;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Rose Elmonde Clarke,  
appuyée par Léon Déraspe,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'accepter la recommandation faite par le comité de sélection et de confirmer l'embauche de mesdames Marlène Boudreault et Rosalie Rankin, aux postes contractuels d'agents d'information au guide de tri, pour une période de dix semaines.

### SERVICES TECHNIQUES ET DES RÉSEAUX PUBLICS

A1410-196

#### Rapport et dépôt des soumissions – Appel d'offres n° 224 – Attribution de contrat – Fourniture et installation d'un abri à sel

CONSIDÉRANT QUE le 19 septembre dernier, la Municipalité a procédé à un appel d'offres public relativement à la fourniture et l'installation d'un abri à sel;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues à cet effet, soit celles de :

SOUSSIONNAIRES	PRIX (EXCLUANT LES TAXES)
Les Constructions des Îles inc.	42 165,00 \$
Constructions Renaud & Vigneau inc.	37 500,00 \$



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2014-10-14

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation faites par la Direction des Services techniques et des réseaux publics;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Richard Leblanc,  
appuyée par Gaétan Richard,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil d'agglomération retienne l'offre de l'entreprise Constructions Renaud & Vigneau inc., au prix de 37 500 \$ plus les taxes applicables;

que la directrice des services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, soit autorisée à signer tout document à cette fin.

Cette dépense sera financée à même le Règlement d'emprunt n° A-2014-07 conditionnellement à l'approbation de celui-ci par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

### HYGIÈNE DU MILIEU, DES BÂTIMENTS ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

A1410-197

#### Rapport et dépôt des soumissions – Appel d'offres n° 206 – Attribution de contrat – Achat d'un broyeur mobile

CONSIDÉRANT QUE le 29 août 2014, la Municipalité a procédé à un appel d'offres public relativement à l'acquisition d'un broyeur mobile;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions conformes ont été reçues, soit celles de :

<b>SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>PRIX (excluant les taxes)</b>
J.Y. Voghel inc.	233 500 \$
Vermeer Canada inc.	250 000 \$

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation faites par le Service de l'hygiène du milieu, des bâtiments et de la sécurité publique;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Germain Leblanc,  
appuyée par Richard Leblanc,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil d'agglomération retienne l'offre de J.Y. Voghel inc., aux prix de 233 500 \$ plus les taxes applicables;

que le directeur de l'hygiène du milieu, des bâtiments et de la sécurité publique, Jean Richard, soit autorisé à signer tout document à cette fin;

Cette dépense est prévue au plan de financement du protocole d'entente conclu en mars dernier entre le ministre délégué aux Régions et la Municipalité dans le cadre du Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR) – Volet 6.



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2014-10-14

**A1410-198**

### **Rapport et dépôt des soumissions – Appel d'offres n° 219 – Acquisition d'une trémie**

CONSIDÉRANT QUE le 2 septembre dernier, le Service de l'hygiène du milieu, des bâtiments et de la sécurité publique lançait un appel d'offres, sur invitation, pour l'acquisition d'une trémie pour le tamisage du compost au Centre de gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANTQUE deux soumissions ont été déposées dans le cadre de cet appel d'offres, mais que les prix soumis excèdent de beaucoup le budget alloué à l'achat de cet équipement;

CONSIDÉRANT la recommandation faite par le Service de l'hygiène du milieu, des bâtiments et de la sécurité publique à cet effet;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Richard Leblanc,  
appuyée par Léon Déraspe,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil rejette les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres numéro 219 relatif à l'acquisition d'une trémie.

### **DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**A1410-199**

### **Nomination d'un représentant du secteur commerce, affaires et services – Conseil d'administration du CLD**

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'agglomération doit procéder à la nomination d'un ou d'une représentante du secteur commerce, affaires et services pour siéger au sein du conseil d'administration du CLD des Îles-de-la-Madeleine;

CONSIDÉRANT la recommandation faite par le conseil d'administration de la Chambre de commerce des Îles lors de sa réunion régulière tenue le 5 septembre dernier;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Rose Elmonde Clarke,  
appuyée par Germain Leblanc,,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

d'entériner la recommandation du conseil de la Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine à l'effet de désigner M. Gino Thorne comme délégué au conseil d'administration du CLD de 2012 à 2014.



No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2014-10-14

**A1410-200**

### **Autorisation de signature – Avenant 2014-003 au protocole d'entente – Appui technique – Stratégie énergétique des Îles-de-la-Madeleine**

CONSIDÉRANT l'entente de partenariat quinquennale intervenue entre la Municipalité et le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM) visant à fournir à l'agglomération des services techniques et d'expert-conseil dans divers dossiers;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu pour l'agglomération de recourir aux services du CERMIM afin d'accompagner au plan technique la démarche d'élaboration d'une stratégie énergétique;

CONSIDÉRANT QUE le CERMIM est consentant à mettre à disposition de la Commission consultative sur les enjeux énergétiques une ressource professionnelle et à compenser le CERMIM pour les heures réellement consacrées à ce mandat, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 25 000 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT QU' à cette fin, il y a lieu de signer un avenant au protocole d'entente conclu en avril 2014 avec le CERMIM;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Jean-Mathieu Poirier,  
appuyée par Richard Leblanc,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le directeur du développement et de l'aménagement du territoire, Jeannot Gagnon, soit autorisé à signer, pour et nom de l'agglomération, l'avenant au protocole d'entente n° 2014-003 relatif à la stratégie énergétique des Îles-de-la-Madeleine.

### **RÉGLEMENTATION MUNICIPALE**

**A1410-201**

### **Règlement d'emprunt n° A-2014-03 – Dépôt du procès-verbal de correction**

Le greffier dépose au conseil le procès-verbal de correction du règlement d'emprunt n° A-2014-03 transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 6 octobre 2014.

Sur une proposition de Gaétan Richard,  
appuyée par Jean-Mathieu Poirier,  
il est résolu à l'unanimité des membres présents

que le conseil prenne acte du dépôt de ce procès-verbal.





No. de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2014-10-14

**A1410-202**

### **AFFAIRES DIVERSES**

Aucun nouveau point n'est porté aux affaires diverses.

**A1410-203**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les sujets qui ont fait l'objet d'interventions sont les suivants :

- ❖ Améliorations des services techniques en matière de déneigement
- ❖ Stratégie énergétique - Éolien
- ❖ Projet de reconnaissance des Îles-de-la-Madeleine par l'UNESCO
- ❖ Plan d'action pour la réduction des gaz à effet de serre

**A1410-204**

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À 19 h 50, sur une proposition de Léon Déraspe, appuyée par Gaétan Richard, la séance est levée.

Jonathan Lapierre, président

Jean-Yves Lebreux, greffier